

Nombre d'élus: 42 **nombre de présents: 24** **nombre de votants: 26**
Absents ayant donné pouvoir: 2 (VALETTE Thierry représenté par PANAFIEU Monique, DUMAS Christophe représenté par MAURY Bernard).

Absents excusés: GASTON Alain, PORTAL Sabrina, DUMAS Christine, VASLIN Thierry, JULIEN Alain, DAUSSE Michel, BOUSQUET Daniel, ALCHER Roger, DANIAS Christian, THEROND Bernard, THEROND Didier, CARRIER Stéphane, BARTHOLOME Marie-Thérèse, FRIC Max, MARTINEZ Bernard, THEROND Philippe.

En préambule, Madame le Maire lit au Conseil municipal un courrier de Mme le Préfet, reçu le 22 janvier, 2018 l'informant de la démission de Monsieur Alain Gaston de son poste d'adjoint.

Camping de Fontbielle: Délégation de Service Public et CAO afférente

Pour poursuivre l'activité du camping de Fontbielle les élus valident le principe et le lancement d'une DSP.

La Commission d'Appel d'Offre pour ce dossier est également constituée à cette occasion, ont été désignés à l'unanimité Mmes et MM. MAURY Bernard, RICHARD Jeanine, LABORIE Joël, DOMERGUE Maud, DELORT Jean-Claude, TICHIT Pierrette et CHRETIEN Alexandre.

votants : 26 pour: 26 contre:0 abs: 0

Ventes de terrains appartenant à la section de Cordesse de Neuvéglise

Dans le cadre des demandes d'acquisitions de morceaux de parcelles (en YK n°27) à Cordesse de Neuvéglise, et suite au vote des électeurs de la section, considérant qu'aucun projet n'a obtenu l'accord de plus de la moitié des électeurs inscrits (40 votants sur 104 électeurs), le Conseil Municipal donne une suite favorable et sollicite M. le Sous-Préfet afin de statuer sur ces dossiers.

votants : 26 pour: 26 contre:0 abs: 0

Demandes d'acquisitions de terrains à Fontbonne de Lavastrie

M. Cédric VIALA, concerné par l'objet, sort de la salle et ne prend pas part aux discussions et à la délibération. M.VALETTE Thierry a donné pouvoir et son représentant ne prend pas part au vote en son nom.

Des demandes d'acquisition de terrains de Monsieur ROCHER André, de Monsieur BOURRIER Denis, de Madame VALETTE née PARAN Solange, de Monsieur VIALA Cédric ont été reçues en mairie, concernant des biens situés à Fontbonne de Lavastrie, commune de Neuvéglise-sur-Truyère.

Les élus donnent une suite favorable à chacune des demandes, demandant toutefois à M.Rocher de réduire la portion de chemin demandée afin d'éviter d'avoir à créer une servitude de passage ultérieurement.

Les élus rappellent que le prix de vente de ce type de biens a été fixé par délibération à 3 €/m² pour les secteurs en zone non constructible et à 5€/m² pour les secteurs en zone constructible et que les frais d'actes notariés et de tous les documents utiles sont à la charge des acquéreurs.

*(demande Bourrier : votants : 26 pour: 26 contre:0 abs: 0
demandes Viala, Paran et Rocher: votants: 25 pour: 25 contre:0)*

transfert de la parcelle YC n° 18 à la commune

Les élus demande à Madame le Préfet de transférer la parcelle cadastrée YC n°18 appartenant aux habitants de Cordesse à la commune de Neuvéglise-sur-Truyère afin de mener à bien le projet d'extension de zone artisanale porté par Saint-Flour Communauté et qui relève de l'intérêt général.

votants : 26 pour: 26 contre:0 abs: 0

CPEA de biens de sections d'Oradour

Suivant le règlement d'attribution adopté par la délibération n°2017_087 le 24 mai 2017, le conseil approuve la signature des conventions pluriannuelles d'exploitation agricole proposée sur Oradour, pour les sections du bourg, de la Chaumette-La Rodde- Recoules, Fraissinet, Lieuriac, Pierrefiche.

votants : 26 pour: 26 contre:0 abs:

